

CHARTRE GRAPHIQUE



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

SOMMAIRE

Le logotype et le bloc-marque.....P. 5

Les typographies.....P. 15



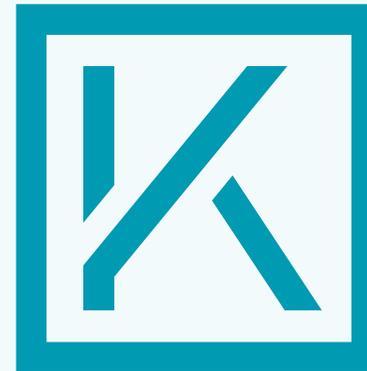
À QUOI SERT UNE CHARTE GRAPHIQUES ?

Notre entreprise évolue, vit, se développe et cela se traduit par un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle.

Nous avons rassemblé, au sein de ce document, tous les éléments (logotypes, couleurs, typographies) qui constituent l'identité visuelle de KERALIS.

Outil de référence indispensable à tous les collaborateurs et intervenants, ce guide d'utilisation doit être respecté afin de garantir une image cohérente et homogène sur les différents supports.

Une application claire et uniforme de l'identité graphique, à chaque point de contact avec les clients actuels et potentiels, permettra l'acquisition rapide de la nouvelle image de KERALIS.





LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

a. Définition du logotype et du bloc-marque

Le logotype KERALIS tel qu'il a été constitué ne peut être modifié, que ce soit en termes de typographie ou de proportions.

L'identité visuelle repose aussi sur les couleurs du logo qui doivent être impérativement respectées et utilisées avec la plus grande précision.

Le logotype et le bloc-marque doivent être conformes aux dessins ci-contre, ils ne peuvent être en aucun cas modifiés.

Le logo à utiliser est le suivant :



KERIALIS

Le logo avec le bloc-marque (signature de marque) est le suivant :



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

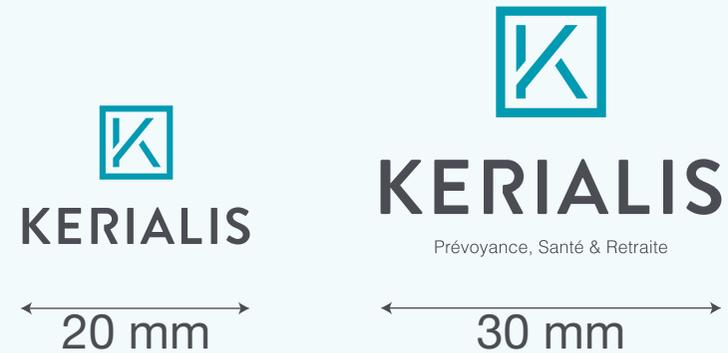
b. Taille du logo et du bloc-marque

Une taille minimum d'utilisation du logo et du bloc-marque a été fixée, afin de conserver une bonne lisibilité. Le logo ne peut être utilisé en dessous de 20 mm de largeur et logo avec le bloc-marque en dessous de 30 mm de largeur.

c. Espace de vie du logo et du bloc-marque

Il est indispensable de respecter l'espace et l'environnement du logo afin de lui conserver son intégrité visuelle. Cet espace vierge (ou zone d'exclusion) ne doit être encombré d'aucun élément quel que soit le support utilisé.

La taille du « K » de KERALIS sert de référence pour définir l'espace vierge à maintenir autour du logo.



1

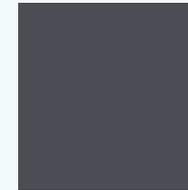
LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

d. Couleurs du logo et du bloc-marque

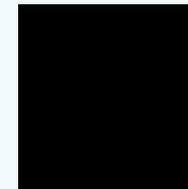
Couleurs principales



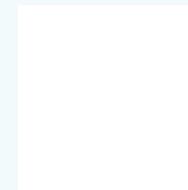
C 100 M 0 J 30 N 2
Pantone 320 C
R 0 V 153 B 170



C 40 M 31 J 20 N 70
Pantone CoolGray 10 C
R 51 V 53 B 62



C 0 M 0 J 0 N 100
Pantone black C
R 0 V 0 B 0



C 0 M 0 J 0 N 0
R 255 V 255 B 255

1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

e. Couleurs du logo et du bloc-marque

Utilisation sur fonds de couleurs



Couleur



Noir



Blanc



Sur fonds de couleur forcés



Sur un visuel clair



Sur fond de couleur claires



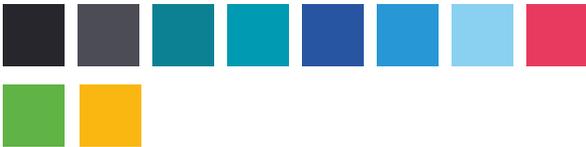
Sur un visuel foncé

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

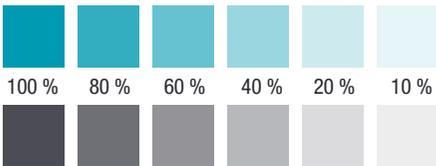
f. Couleurs secondaires

Afin d'élargir notre palette, nous préconisons des teintes complémentaires ainsi que l'utilisation des tons principaux en tramés.

Gamme colorée complète



Couleurs tramées



Couleurs froides



#27262c
C77 M69 J55 N70
R39 V38 B44



#2855a2
C91 M68 J0 N0
R40 V85 B162



#2897d5
C75 M26 J0 N0
R40 V151 B213



#8ad0f0
C48 M1 J3 N0
R138 V208 B240



#096f7f
C78 M18 J26 N40
R9 V11 B127



#eebe6
C8 M7 J11 N0
R238 V235 B230

Couleurs chaudes



#ff325b
C88 M88 J46 N0
R255 V50 B91



#35dd4b
C66 M0 J90 N0
R53 V221 B75



#ffb702
C0 M32 J93 N0
R255 V183 B2

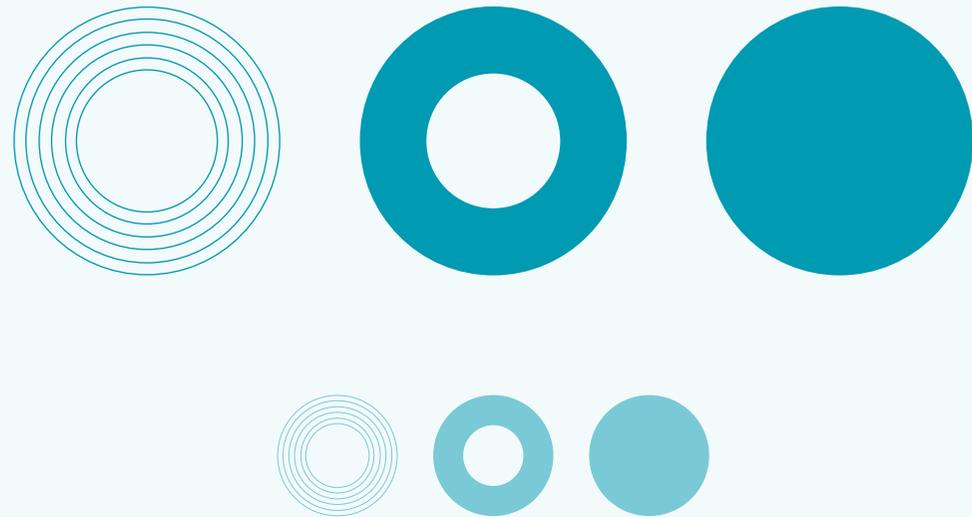
1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

g. Les formes géométriques

La charte graphique KERALIS comprend des formes géométriques.

Ces formes peuvent être utilisées dans les supports KERALIS.



Possibilité d'utiliser des tailles, épaisseurs et opacités différentes.

1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

h. Les émojis

La charte graphique KERALIS intègre des émojis pour pouvoir illustrer certains titres, textes, etc. (voir fichier « Emoji.svg »).



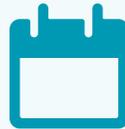
Possibilité d'utiliser les émojis sur les différents supports.
Liste non exhaustive.

1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

i. Les pictogrammes

La charte graphique KERALIS intègre des pictogrammes pour illustrer des termes spécifiques (voir dossier « pictogrammes »).



Possibilité d'utiliser les pictogrammes sur les différents supports.
Liste non exhaustive.

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

j. Les photographies

Les photographies doivent représenter :

- des plans larges.
- des close-up sur les écrans, clavier et supports.
- une ambiance chaleureuse avec des effets de lumières
- des personnes souriantes.
- dans individus de différents profils : des collègues de travail, des familles, des personnes seules mais aussi des couples (retraités ou non).



1

LE LOGOTYPE ET LE BLOC-MARQUE

g. Interdits

Déformation du logotype

Le logotype doit toujours être agrandi ou diminué de façon proportionnelle et homothétique. Il ne doit en aucun cas subir de déformation.

Logotype tronqué

Le logotype ne doit jamais être tronqué.

Il doit toujours être visible dans son intégralité.

- Ne pas déplacer le pictogramme.
- Ne pas changer la couleur.
- Ne pas changer la taille du pictogramme.



KERIALIS

Ne pas déformer
le logotype



KERIALIS

Ne pas changer la taille
du pictogramme



KERIALIS

Ne pas changer la couleur
du logotype

KERIALIS

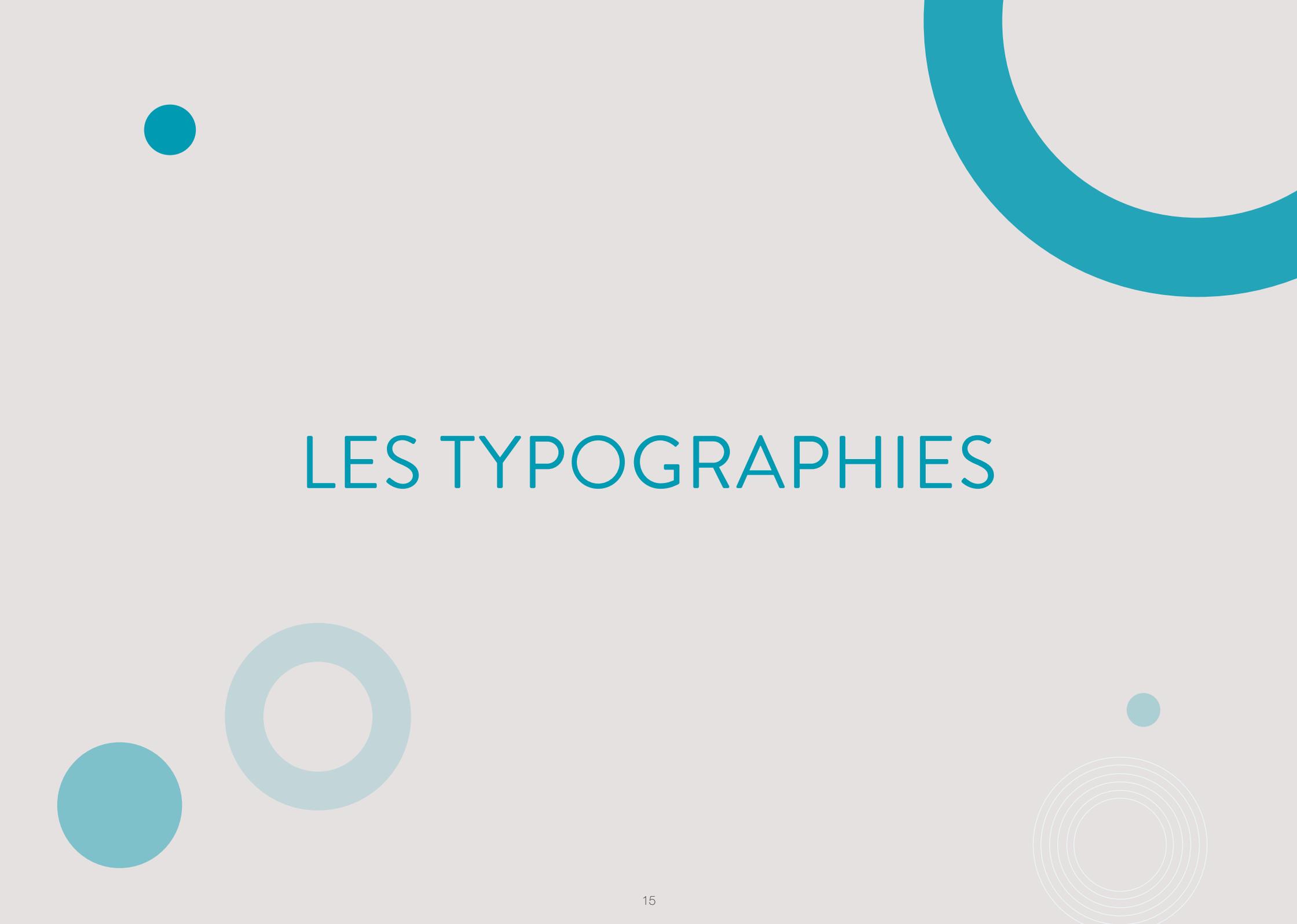


Ne pas déplacer
le pictogramme



KERIALIS

Ne pas changer la couleur
du pictogramme



LES TYPOGRAPHIES

2

LES TYPOGRAPHIES

a. Documents d'édition

Les typographies sont :

– Pour les titres :

BRANDON GROTESQUE BOLD
(en capitales uniquement)

– Pour les textes courants :

Helvetica – Regular – Bold (en bas de casse)

Ces typographies doivent être utilisées pour l'ensemble des communications interne et externe. Elles sont une constituante fondamentale de la marque et ne doivent jamais être substituées par une autre typographie.

Le corps de la typographie ne devra pas être inférieur à 6,5 points.

BRANDON GROTESQUE BOLD
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

HELVETICA LIGHT
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
Abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

HELVETICA REGULAR
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
Abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

HELVETICA BOLD
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
Abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

2

LES TYPOGRAPHIES

b. Documents bureautiques et électroniques en interne

La typographie utilisée pour les documents bureautiques et électroniques est l’Arial. Elle doit être utilisée sur les documents Word, Excel, PowerPoint.

La typographie du site internet est la Montserrat.

ARIAL REGULAR
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

ARIAL BOLD
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

2

LES TYPOGRAPHIES

c. Documents bureautiques et électroniques en interne

La typographie utilisée pour les documents bureautiques et électroniques est l’Arial. Elle doit être utilisée sur les documents Word, Excel, PowerPoint.

La typographie du site internet est la Montserrat et la Helvetica.

HELVETICA LIGHT
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

HELVETICA REGULAR
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

HELVETICA BOLD
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

MONTERRAT REGULAR
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

MONTERRAT BOLD
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

2

LES TYPOGRAPHIES

d. Règles éditoriales

KERIALIS s'écrit toujours en lettres capitales, sans accent.

KERIALIS

~~kerialis~~ ~~Kerialis~~

~~kérialis~~ ~~Kérialis~~



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

KERIALIS
80, rue Saint-Lazare - 75455 Paris Cedex 09



www.kerialis.fr

Siège social de KERIALIS : 80, rue Saint-Lazare – 75455 Paris Cedex 09 – Tél. 01 53 45 10 00 – www.kerialis.fr

KERIALIS Prévoyance - Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du code de la Sécurité sociale N° SIREN : 784 411 175 soumise au contrôle de l'ACPR, sise 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09
KERIALIS Retraite – Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par les dispositions du Titre VIII du Livre III du code des assurances - Société anonyme au capital de 71.418.400 euros – 917 461 949 RCS Paris soumise au contrôle de l'ACPR, sise 4
Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09